

DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITION SELECTION DE CONSULTANT

ÉTUDE DE FAISABILITE EN VUE DE LA TRANSFORMATION INSTITUTIONNELLE DE RMCR MALI MALI JANVIER 2025

Table des matières

Section 1. Lettre d'invitation	3
Section 2. Note d'information aux Consultants	4
Section 3. Termes de référence	7

Section 1. Lettre d'invitation

Montrouge, le 27/01/2025

Madame, Monsieur,

La Fondation sollicite des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission Assistance Technique « **Étude de Faisabilité en vue de la transformation institutionnelle** » de **RMCR au Mali**. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence à la Section 3 du présent document.

Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente Demande de Proposition (« DP »).

La présente DP comprend les sections suivantes :

- Section 1 - La présente Lettre d'invitation
- Section 2 - Note d'information aux Consultants
- Section 3 - Termes de référence

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Hanadi TUTUNJI & Maria FRANCO
Responsables de programme Assistance Technique

Section 2. Note d'information aux Consultants

Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation représentée par Mesdames Hanadi TUTUNJI et Maria FRANCO, Responsables de programme Assistance Technique

Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)

Nom, objectifs et description de la mission : **Mission « Étude de faisabilité en vue de la transformation institutionnelle »** de RMCR au Mali.

Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Tout document disponible qui pourrait être utile à la bonne conduite de la mission

Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de soumission. Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées par courrier électronique à :

- maria.franco@credit-agricole-sa.fr
- hanadi.tutunji@credit-agricole-sa.fr

Les propositions seront soumises dans la langue suivante : Français

- i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à : **50 jours**.
- ii) Le personnel clé devant exécuter ces missions doit avoir les prérequis suivants :
 - Expertise en réglementation bancaire.
 - Expérience avérée en transformation institutionnelle.
 - Très bonne compréhension des modèles financiers et organisationnels.
 - Expérience de travail en Afrique subsaharienne et en particulier au Mali est indispensable.
 - Bonne connaissance de la réglementation fiscale, légale et du dispositif comptable du Mali (serait un atout considérable)
 - Bonne connaissance du nouveau référentiel comptable des systèmes financiers décentralisés de l'UMOA (NRCSFD)
- iii) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : **Français**. Une bonne maîtrise de l'anglais est également souhaitée dans le cadre des échanges avec VisionFund International et autres parties prenantes au projet.
- iv) La formation constitue un élément important de cette mission : non

La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si nécessaire dans la monnaie nationale (FCFA).

Le Consultant soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché, indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies étrangères.

Les propositions doivent demeurer valides 60 jours après la date de soumission.

Les Consultants doivent soumettre une version électronique de chaque proposition (une version pour la proposition technique et une version pour la proposition financière).

Les CV envoyés par les Consultants ne devront pas excéder 5 pages et les expériences/précédentes missions en lien avec la présente proposition devront être indiquées clairement.

La proposition technique des Consultants devra inclure les éléments suivants :

- Une note méthodologique détaillant l'approche proposée.
- Un calendrier prévisionnel.
- Les profils des consultants.

La proposition financière des Consultants devra clairement distinguer les lignes budgétaires suivantes :

- Les honoraires / frais de consultance
- Les frais de déplacement et de logistique
- Les frais de documentation, le cas échéant

Les propositions doivent être soumises au plus tard à l'adresse, la date et à l'heure suivantes :

- maria.franco@credit-agricole-sa.fr
- hanadi.tutunji@credit-agricole-sa.fr

au plus tard le 17/02/2025 à 18h (heure locale de Paris)

Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé par courrier électronique à :

- maria.franco@credit-agricole-sa.fr
- hanadi.tutunji@credit-agricole-sa.fr

Le nombre de points attribué pour chaque critère et sous critère d'évaluation est le suivant : (valeurs indicatives)

- | | <u>Points</u> |
|---|---------------|
| i) Profil du/des Consultants Principaux : | |
| • Connaissance et expérience (voir point 2.1 de la « Note d'information aux Consultants ») [0 – 30] | |
| • Connaissance et expérience en renforcement des capacités techniques [0 – 5] | |
| • Expériences similaires dans le pays de la mission et la région [0 – 20] | |
| <i>Sous- total : [0 - 55]</i> | |
| ii) Proposition technique : | |
| • Compréhension globale des TDR [0 – 5] | |
| • Degré d'analyse critique de la prestation demandée [0 – 5] | |
| • Clarté de la proposition [0 – 5] | |
| • Méthodologie proposée [0 – 25] | |
| <i>Sous total : [0 - 40]</i> | |
| iii) Niveau de participation locale [0 – 5] | |

Total : [0 – 100]

Le score technique minimum requis est de :
Monnaie utilisée pour la conversion des prix : Euro

60 points

Les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont :
Proposition technique = 0,75, et
Proposition financière = 0,25

Les négociations ont lieu par mail, téléphone ou plateforme digitale (Zoom, Skype, Webex, Teams, etc.).

Le début de la mission est prévu en **mars 2025** mais la date précise sera à définir avec RMCR Mali.

La mission terrain aura lieu à Bamako, au Mali, au siège de l'institution.

Section 3. Termes de référence

I. Contexte et Objectif général de la mission

Le Réseau de Micro-Institutions de Croissance de Revenus (RMCR) - VisionFund Mali est une Institution de Microfinance initiée par World Vision Mali et l'Association Malienne des Femmes des Eglises Protestantes – AMAFEP qui a lancé ses activités le 13 mai 2000. Le rôle du RMCR (VisionFund Mali) est d'améliorer la vie des enfants en offrant des petits crédits et d'autres services financiers aux familles en situation de pauvreté et ainsi contribuer à la lutte contre la pauvreté en élevant les revenus des ménages bénéficiaires au-dessus du seuil de pauvreté.

En tant qu'Association, RMCR envisage sa transformation institutionnelle en société anonyme. Une telle transformation institutionnelle pourrait offrir de nombreux avantages en termes de gouvernance, d'accès au capital, de diversification des services, de résilience organisationnelle et d'impact social. Ces changements permettraient à l'institution de mieux répondre aux exigences réglementaires et aux besoins de ses clients, tout en assurant sa pérennité et son développement à long terme.

La transformation institutionnelle a de profondes répercussions sur le fonctionnement de l'institution, notamment en termes de gouvernance et de gestion, de contrôle interne, d'infrastructures, de ressources humaines et de fiscalité. Le succès de ce processus dépend de la qualité de sa préparation. C'est pourquoi le RMCR souhaite confier ce projet à des experts disposant d'une expérience avérée en matière de transformation institutionnelle.

Dans le cadre de sa vision de transformation institutionnelle, RMCR souhaite donc réaliser une étude de faisabilité approfondie pour explorer et clarifier les options de transformation, les mécanismes de transition vers un statut de société anonyme et la préparation d'un plan d'action complet. Cette étude devra également identifier et analyser les impacts réglementaires, fiscaux et organisationnels sur son modèle opérationnel actuel.

II. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de cette mission sont les suivants :

- **Examiner les options de transformation** : Examiner les différentes options envisageables pour le transfert des actifs et du capital humain vers une société anonyme : leurs exigences, leurs caractéristiques et leurs limitations.
- **Analyse des impacts réglementaires, fiscaux et financiers** : Identifier les impacts de la transformation sur le RMCR et proposer des ajustements pour gérer et minimiser lesdits impacts.
- **Elaborer un plan d'action** : recommander les options à privilégier et concevoir un plan d'action pour la réussite de la transformation en Société anonyme
- Fournir les avantages et inconvénients de la forme juridique coopérative autorisée par la nouvelle loi des SFDs de l'UMOA

III. Activités à mener et approche méthodologique

Le consultant privilégiera une démarche participative et dynamique dans la mise en œuvre de l'ensemble des activités de la mission. Tout au long du processus, une démarche centrée sur le transfert de compétence en vue d'une appropriation et d'un suivi rigoureux de la mission par les équipes de RMCR sera privilégiée.

Afin d'atteindre les objectifs de la mission, le consultant devra notamment réaliser les activités suivantes :

Clarification des options de transformation

- Identification des exigences pour fonctionner sous forme de société (S.A.).
- Evaluation des impacts sur les offres de produits et services et la structure organisationnelle

Analyse des avantages et limitations des scénarios suivants :

- Transformation de l'association en S.A
- Création d'une nouvelle société et transfert intégral des actifs et du capital humain dans la nouvelle société
- Combinaison des deux approches.
- Autre(s) option(s)

Clarification des mécanismes de transition

- Identification des options pour le transfert des personnes et actifs.
- Proposition de scénarios transitoires.

Préparation du plan

- Assistance à la conception d'un plan d'action détaillé.
- Validation du plan final pour la transformation.

Analyse des impacts réglementaires, juridiques, fiscaux, organisationnels et financiers

- Analyse des impacts réglementaires.
- Evaluation des impacts juridiques
- Evaluation des impacts fiscaux.
- Evaluation des impacts organisationnels
- Evaluation des impacts financiers
- Proposition de gestion et d'atténuation des impacts identifiés

IV. Livrables attendus

- Rapport d'analyse des options de transformation et des recommandations.
- Rapport sur le chemin optimal vers la transformation.
- Document de stratégie pour les mécanismes de transition.
- Plan d'action validé pour l'obtention de la transformation en S.A.
- Rapport d'analyse des impacts réglementaires, juridiques, fiscaux, organisationnels et financiers avec recommandations.

V. Indications supplémentaires

- La phase terrain de la mission devra avoir lieu au Mali, à Bamako.
- L'ensemble de la mission devra être réalisée et les livrables finalisés **dans un délai de 3 mois après la signature du contrat.**